



## TERMES ET CONDITIONS

### ***1. Remboursement***

Tous les laissez-passer et les forfaits sont non échangeables et non remboursables. Les activités auront lieu en cas de pluie, à moins d'un orage électrique pour la sécurité des visiteurs, des participants et des animaux.

Si un ou des événements de la programmation devaient être annulés en raison d'orage, un remboursement sera effectué seulement si l'activité n'a pas commencé.

Si l'activité a débuté et que nous devons interrompre cette dernière en cours d'exécution, aucun remboursement ne sera effectué.

### ***2. Procédure de remboursement (le cas échéant)***

La personne qui demande un remboursement devra le faire la journée même de l'activité qui a été annulée et pour laquelle la personne demande un remboursement.

La personne devra se présenter au secrétariat de l'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC. situé dans le Pavillon de jugements sur le site d'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC.

Le remboursement sera fait selon le mode de paiement original lors de l'achat ou selon l'entente prise à ce moment.

### ***3. Remboursement en retard ou manquant (le cas échéant)***

Selon le mode de paiement choisi pour le remboursement, un délai de traitement peut survenir.

Si vous n'avez pas encore reçu votre remboursement, veuillez d'abord consulter votre compte bancaire à nouveau.

Ensuite, contactez l'entité émettrice de votre carte de crédit, car il pourrait y avoir un délai avant que votre remboursement ne soit officiellement affiché.

Ensuite, contactez votre banque. Il y a souvent un délai de traitement nécessaire avant qu'un remboursement ne soit affiché.

Si après avoir effectué toutes ces étapes, vous n'avez toujours pas reçu votre remboursement, veuillez s'il vous plaît nous contacter par téléphone au (581) 397-0363 ou par courriel à l'adresse suivante : [expobeauce@gmail.com](mailto:expobeauce@gmail.com).